Culture financière et montée des «finfluenceurs» dans le contexte de l’union de l’épargne et des investissements

2025/2209(INI) - 30/04/2026 - Texte adopté du Parlement, lecture unique

Le Parlement européen a adopté par 502 voix pour, 46 contre et 42 abstentions, une résolution sur la culture financière et la montée des «finfluenceurs» dans le contexte de l’union de l’épargne et des investissements.

La culture financière est essentielle à la prévention de la fraude, de la mésinformation et du surendettement et doit donc englober une solide connaissance de la finance numérique, de la cybersécurité et de l’identification des escroqueries financières en ligne. L’Eurobaromètre Flash 2023 de la Commission démontre la nécessité d’améliorer la culture financière en Europe, étant donné que les résultats montrent que seuls 18% des citoyens de l’Union affichent un niveau élevé de culture financière, avec de grandes disparités à cet égard entre les États membres.

La culture financière, un effort commun et une responsabilité partagée

Les députés estiment que la promotion de la culture financière et la mise en œuvre de programmes et d’ initiatives en la matière dans toute l’Europe constituent **une priorité essentielle et horizontale** pour l’ Union et ses États membres, ainsi qu’une condition importante pour garantir l’égalité des chances financières pour ses citoyens. L’amélioration de la culture financière peut soutenir la croissance de l’ Union et contribuer à stimuler l’investissement privé. Il est en outre nécessaire de mettre à jour régulièrement les outils d’éducation financière pour tenir compte des avancées numériques.

Le Parlement a encouragé les États membres à:

- mettre à jour la recommandation du Conseil relative aux **compétences clés** pour l’éducation et la formation tout au long de la vie, afin de désigner la culture financière comme une compétence clé indépendante;

- intégrer des **projets d’éducation financière** adaptés à l’âge dans les programmes scolaires en complément de l’éducation numérique et aux médias et parallèlement aux programmes formels, tout en promouvant les initiatives de soutien aux enseignants;

- mettre en œuvre des **initiatives éducatives** adaptées à toutes les étapes de la vie afin de favoriser l’ apprentissage tout au long de la vie.

Les députés ont proposé la création d’un **cadre européen de compétences financières avancées** pour les adultes, en tant qu’extension du cadre commun déjà existant. Ils ont souligné la nécessité d’une éducation ciblée portant sur les escroqueries financières en ligne et sur la sensibilisation aux risques associés à l’ endettement, et demandé que des mesures soient prises pour renforcer la culture financière et les compétences entrepreneuriales des personnes qui créent de nouvelles entreprises.

Le Conseil est invité à émettre une **recommandation** établissant des principes communs et des normes minimales pour l’éducation financière, sur la base d’une approche qui implique une coopération entre le secteur public et les acteurs privés.

La culture financière, pierre angulaire d'une union de l'épargne et des investissements

Le Parlement a souligné que la culture financière est essentielle pour renforcer l'épargne, l'investissement et la compétitivité dans l'Union européenne. Il a salué la stratégie de la Commission (2025), mais insisté sur la nécessité de **mesures concrètes rapides**, comme:

- des **campagnes permanentes**, multilingues et coordonnées pour lutter contre la désinformation, promouvoir des comportements en ligne sûrs, prévenir les escroqueries et protéger surtout les jeunes et les personnes âgées;

- des mesures urgentes, en commençant par les **écoles**, pour promouvoir les connaissances financières dans la société;

- des mesures concrètes permettant aux citoyens, en particulier à ceux issus des **groupes les plus vulnérables**, de construire, de gérer et d'accroître leur richesse.

La résolution a souligné la nécessité de concentrer les efforts sur les **connaissances relatives aux retraites** afin de contribuer à la sécurité de la retraite des citoyens de l'Union et de garantir que les citoyens de l' Union sont conscients de l'importance des retraites publiques légales, des retraites professionnelles et des retraites complémentaires individuelles.

Les députés ont également proposé la création d'un **répertoire européen** des initiatives d'éducation financière, une Journée européenne de l'éducation financière et des outils de comparaison des produits d' épargne à l'échelle de l'UE. Ils ont invité la Commission à étudier, dans un rapport à présenter au Parlement, le potentiel, les risques et les limites de l'IA pour promouvoir la culture financière. Enfin, ils ont souligné l'importance d'intégrer des informations complètes et factuelles sur les crypto-actifs dans les initiatives d'éducation financière.

Responsabilité des «finfluenceurs»

Le Parlement a souligné le rôle croissant que jouent les «finfluenceurs» en tant qu'intermédiaires relayant des informations financières et s'adressant souvent à des publics jeunes et à des publics auparavant peu informés. Il a pris acte de leur potentiel en matière d'amélioration de la culture financière, mais rappelé qu' ils **doivent se conformer aux règles existantes** en matière de promotion financière et de protection des consommateurs, et assumer une plus grande responsabilité à l'égard de leurs publics et respecter leur obligation de rendre des comptes.

Les députés ont appelé à faire une distinction claire entre les «finfluenceurs» qui opèrent de manière transparente, en déclarant leurs conflits d'intérêts et en promouvant des contenus éducatifs, et les personnes qui agissent frauduleusement ou avec une intention malveillante.

Le Parlement a souligné la **nécessité d'un cadre clair et efficace** permettant aux autorités nationales compétentes de surveiller et de superviser les «finfluenceurs», afin de protéger les consommateurs contre la mésinformation et les conflits d'intérêts et de préserver la confiance dans l'éducation financière en ligne.

Les députés ont invité les **plateformes en ligne** à i) informer les consommateurs, de manière transparente, sur les risques associés aux instruments financiers à haut risque; ii) promouvoir des canaux éducatifs de premier plan et légitimes en matière de culture financière; iii) affiner leur identification et leur traitement des contenus susceptibles d'encourager les systèmes pyramidaux ou d'autres pratiques potentiellement trompeuses ciblant les investisseurs de détail inexpérimentés.

La résolution a insisté sur la nécessité de prévoir des **programmes de formation** pour les «finfluenceurs», afin de veiller à ce qu'ils comprennent pleinement les cadres juridiques applicables, les normes éthiques, les obligations de transparence et d'information.